



Avis d'assemblée générale annuelle et ordre du jour

Conformément à l'article 11.04 du Règlement intérieur de l'Association, avis est donné par la présente que l'Assemblée générale annuelle de 2021 aura lieu en ligne, le 24 avril 2021 à 13 h.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2020
5. Rapport du directeur du scrutin (partie I)
 - Explication de la procédure de scrutin; début des élections, si nécessaire
6. Rapport du président
7. Rapport du trésorier
8. Rapport du vérificateur
9. Choix d'un vérificateur/une vérificatrice pour l'année en cours
10. Rapport du secrétaire
11. Amendements au Règlement intérieur
12. Rapport du directeur du scrutin (partie II)
 - Annonce du résultat du scrutin et de la composition du Conseil d'administration de 2021-2022
13. Rapports des comités permanents
14. Autres points dûment soumis à l'assemblée et annonces
15. Clôture de l'assemblée

Le quorum est fixé à 25 membres agréé(s) présents

L'assemblée sera déclarée ouverte à 12 h. Le directeur du scrutin recevra, avant 12 h 50, les candidatures aux postes pour lesquels il n'a pas reçu encore de candidat(e) ou pour lesquels il y a un(e) seul(e) candidat(e).

L'assemblée proprement dite se tiendra à compter de 13 h.

Nota

L'Assemblée générale annuelle aura lieu en ligne au moyen de Zoom. L'inscription est requise. De plus amples renseignements suivront.

Arthur Wan
Secrétaire
Le 23 février 2021